

# Guide des supports de votre contrat

Annexe à la Notice d'Information  
En vigueur au 01/01/2016

Lionvie Vert Équateur série 2 est un contrat d'assurance vie multisupport souscrit par le Crédit Lyonnais auprès de Predica.

Vous pouvez investir librement sur l'ensemble des supports : fonds monétaire, fonds obligataire, fonds diversifiés, fonds profilés, fonds actions européennes, fonds immobilier et le support Euro.

En choisissant l'option « Dynamisation des performances » dans le cadre de la formule Libre, vous pourrez également demander à ce que les intérêts annuels générés sur le support Euro soient arbitrés sans frais chaque 31 décembre vers le support en unités de compte de votre choix.



## OPC représentatifs des supports d'investissement proposés

DÉNOMINATION, CODE ISIN, CLASSIFICATION, GESTIONNAIRE	ORIENTATION DE GESTION	DURÉE DE PLACEMENT MINIMUM CONSEILLÉE	NIVEAU DE RISQUE <sup>(1)</sup>
<b>ACTIONS FRANCE <sup>(2)</sup></b>			
<b>LCL ACTIONS FRANCE</b> FR0000018947 Actions de pays de la zone euro Amundi	L'objectif de gestion de la Sicav est de réaliser à moyen terme une performance supérieure à celle de son indice de référence, le SBF 120 (dividendes réinvestis), indice représentatif des principales capitalisations boursières françaises, après prise en compte des frais courants. Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne les entreprises dont le profil de croissance est estimé attractif ou qui sont sous-évaluées par le marché.	5 ans	6
<b>ACTIONS EURO <sup>(2)</sup></b>			
<b>LCL ACTIONS EURO (C)</b> FR0012384725 Actions des pays de l'Union Européenne Amundi	L'objectif de gestion de la SICAV consiste à surperformer l'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis en sélectionnant parmi les actions de la Communauté européenne les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.	5 ans	6
<b>LCL ACTIONS EURO (D)</b> FR0000018954 Actions des pays de l'Union Européenne Amundi	L'objectif de gestion de la SICAV consiste à surperformer l'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis en sélectionnant parmi les actions de la Communauté européenne les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.	5 ans	6
<b>LCL DEVELOPPEMENT PME <sup>(3)</sup></b> FR0011675180 Actions des pays de l'Union Européenne Amundi	L'objectif de gestion de l'OPC est identique à celui de l'OPC maître AMUNDI ACTIONS PME, à savoir : L'objectif de gestion du fonds consiste à participer à l'évolution du marché des petites et moyennes entreprises et/ou des entreprises de taille intermédiaire, essentiellement de la zone euro, en sélectionnant les titres qui présentent, selon la société de gestion, le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme. La performance sera celle de l'OPC maître diminuée des frais de gestion propres au nourricier.	5 ans	6
<b>ACTIONS INTERNATIONALES <sup>(2)</sup></b>			
<b>LCL ACTIONS MONDE HORS EUROPE <sup>(3)</sup></b> FR0000018756 Actions Internationales Amundi	L'objectif de gestion de la SICAV consiste à surperformer l'indice MSCI World hors Europe couvert du risque de change Euro contre Dollar US, après prise en compte des frais courants, en sélectionnant les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.	5 ans	5
<b>DIVERSIFIÉ FLEXIBLE</b>			
<b>AMUNDI PATRIMOINE <sup>(2)</sup></b> FR0011199371 Diversifié Amundi	L'objectif de gestion est, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, la recherche d'une performance annualisée de 5 % au-delà de l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro après prise en compte des frais courants.	5 ans	5
<b>DIVERSIFIÉ DYNAMIQUE</b>			
<b>LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE <sup>(2)(4)</sup></b> FR0007481817 Diversifié profil dynamique Amundi	L'objectif de gestion est, sur un horizon de placement supérieur à 6 ans, la recherche de performance à travers une allocation à dominante actions. A titre indicatif, l'allocation cible est : 75% actions et 25% taux.	6 ans	5

<sup>(1)</sup> 1 à 7 : risque le plus faible au risque le plus élevé.

<sup>(2)</sup> Familles de supports financiers et supports financiers sur lesquels un minimum de 20 % du montant transféré doit être investi dans le cadre des transferts autorisés par la loi pour la confiance et la modernisation de l'économie n° 2005-842 du 26/07/2005 complétée par l'instruction fiscale du 4/11/2005 (dite loi Fourgous).

<sup>(3)</sup> Nouveau support en unités de compte disponible à compter du 19 janvier 2016

<sup>(4)</sup> Les fonds LCL Orientation Dynamique, LCL Orientation Equilibre et LCL Orientation prudent sont respectivement absorbés par les fonds LCL Investissement Dynamique, LCL Investissement Equilibre et LCL Investissement Prudent en date du 26 janvier 2016.

## OPC représentatifs des supports d'investissement proposés

DÉNOMINATION, CODE ISIN, CLASSIFICATION, GESTIONNAIRE	ORIENTATION DE GESTION	DURÉE DE PLACEMENT MINIMUM CONSEILLÉE	NIVEAU DE RISQUE <sup>(1)</sup>
<b>DIVERSIFIÉ EQUILIBRE</b>			
<b>LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE <sup>(2)(4)</sup></b> FR0010833715 Diversifié profil équilibré Amundi	L'objectif de gestion est, sur un horizon de placement supérieur à 4 ans, la recherche de performance au travers d'une allocation équilibrée entre les différents marchés. A titre indicatif, l'allocation cible est : 50% actions et 50% taux.	4 ans	4
<b>DIVERSIFIÉ PRUDENT</b>			
<b>LCL INVESTISSEMENT PRUDENT <sup>(2)(4)</sup></b> FR0010813956 Diversifié profil prudent Amundi	L'objectif de gestion est, sur un horizon de placement supérieur à 2 ans, la recherche de performance dans le cadre d'un risque contrôlé, à partir d'une gestion basée notamment sur une sélection d'OPC de taux et d'une diversification sur les classes d'actifs actions et devises.	2 ans	3
<b>LCL PRUDENT <sup>(2)</sup></b> FR0010762963 Diversifié Amundi	L'objectif de gestion de l'OPC est identique à celui de l'OPC maître AMUNDI FLEXI MULTI-CLASSES, à savoir : LCL FLEX 30 L'objectif de gestion est de participer à l'évolution des marchés obligataires, actions et de devises de la zone euro et hors zone euro par la mise en place d'une gestion diversifiée active. La performance sera celle de l'OPC maître diminuée des frais de gestion propres au nourricier.	2 ans	3
<b>IMMOBILIER</b>			
<b>LCL OPCIMMO <sup>(2)</sup></b> FR0011066794 Immobilier Amundi Immobilier	L'objectif de gestion de la SPPICAV est de proposer à l'investisseur une distribution régulière de dividendes ainsi qu'une revalorisation de la valeur de ses titres sur un horizon de détention long terme avec une allocation d'actifs majoritairement investis en immobilier. La gestion de la SPPICAV tiendra compte des flux de souscriptions et de rachats afin d'y répondre dans les meilleures conditions et de procéder en conséquence aux investissements et désinvestissements les plus opportuns. La SPPICAV investit dans le secteur de l'immobilier d'entreprise, principalement dans des immeubles de bureaux, et dans des actifs financiers avec une volonté d'investissement majoritaire sur le secteur immobilier. Le choix sectoriel d'investissement est effectué selon des critères faisant apparaître de bonnes perspectives de rendement et de valorisation.	8 ans	4
<b>OBLIGATIONS EURO</b>			
<b>LCL OBLIGATIONS MOYEN TERME EURO - P <sup>(2)</sup></b> FR0000018921 Oblig/titres de créance libellés en euro Amundi	L'objectif de la SICAV consiste à surperformer sur 2 ans l'indice Barclays Capital Euro Aggregate en sélectionnant parmi les obligations émises en euros, les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.	2 ans	3

<sup>(1)</sup> 1 à 7 : risque le plus faible au risque le plus élevé.

<sup>(2)</sup> Familles de supports financiers et supports financiers sur lesquels un minimum de 20 % du montant transféré doit être investi dans le cadre des transferts autorisés par la loi pour la confiance et la modernisation de l'économie n° 2005-842 du 26/07/2005 complétée par l'instruction fiscale du 4/11/2005 (dite loi Fourgous).

<sup>(3)</sup> Nouveau support en unités de compte disponible à compter du 19 janvier 2016

<sup>(4)</sup> Les fonds LCL Orientation Dynamique, LCL Orientation Equilibre et LCL Orientation prudent sont respectivement absorbés par les fonds LCL Investissement Dynamique, LCL Investissement Equilibre et LCL Investissement Prudent en date du 26 janvier 2016.

## OPC représentatifs des supports d'investissement proposés

DÉNOMINATION, CODE ISIN, CLASSIFICATION, GESTIONNAIRE	ORIENTATION DE GESTION	DURÉE DE PLACEMENT MINIMUM CONSEILLÉE	NIVEAU DE RISQUE <sup>(1)</sup>
<b>MONÉTAIRE</b>			
<b>LCL MONÉTAIRE JOUR - PART D</b> FR0000018772 Monétaires Amundi	L'objectif de gestion de l'OPC est identique à celui de l'OPC maître AMUNDI TRESO EONIA ISR, à savoir; vous offrir une performance supérieure à l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. La performance sera celle de l'OPC maître diminuée des frais de gestion propres au nourricier.	1 jour	1
<b>LCL SERENITE PEA</b> FR0007059670 Diversifié Amundi	L'objectif de gestion de votre fonds est de réaliser une performance égale à celle de son indice de référence l'Eonia capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, diminuée de ses propres frais courants. La performance de LCL Sérénité PEA, sera inférieure à celle d'Amundi Sérénité PEA, elle-même ajustée des coûts et des gains liés à l'éligibilité au PEA.	1 mois	1

## Evolutions des supports financiers

### Événements à venir à 2016

### Avenant au guide des supports pour l'année 2015

Opérations à venir en 2016 sur les supports en unités de compte éligibles au contrat Lionvie Vert Equateur série 2

Libellé et code ISIN du support	Opérations	Supports	Date d'opération	Orientation de gestion	Nouveau ISIN / ISIN maître
<b>MONÉTAIRE</b>					
<b>LCL MONÉTAIRE JOUR</b> FR0000018772	est renommé	<b>LCL MONÉTAIRE JOUR - 3M (D)</b>	20/04/2016		

### SUPPORTS À FENÊTRE :

La commercialisation d'un support de la famille "Supports à fenêtre" est ouverte pendant une durée limitée. Les caractéristiques du support vous seront communiquées lors de la commercialisation des supports.

<sup>(1)</sup> 1 à 7 : risque le plus faible au risque le plus élevé.

<sup>(2)</sup> Familles de supports financiers et supports financiers sur lesquels un minimum de 20 % du montant transféré doit être investi dans le cadre des transferts autorisés par la loi pour la confiance et la modernisation de l'économie n° 2005-842 du 26/07/2005 complétée par l'instruction fiscale du 4/11/2005 (dite loi Fourgous).

Pour tout support que vous choisissez, le document officiel décrivant les caractéristiques principales de ce support, vous est remis systématiquement. Pour les autres supports du Guide des supports, vous pouvez vous procurer le document officiel au Centre de documentation de l'AMF (17, Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02) ou sur le site internet de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) si le support a été visé par l'AMF.

### CREDIT LYONNAIS

S.A. au capital de 1 847 860 375 €  
SIREN 954 509 741 - R.C.S. Lyon  
Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon  
Siège central : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex  
inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire  
en assurance ORIAS : 07 001878

### PREDICA

Entreprise régie par le Code des assurances  
S.A. au capital entièrement libéré de 997 087 050€  
Siège social : 50-56 rue de la Procession 75015 Paris  
SIREN 334 028 123 R.C.S. Paris